

TARIFS LYCEE à compter du 1er septembre 2024

DEMI PENSIONNAIRE 5 JOURS (32 semaines jusqu'au 6 juin 2025) – 511.28 euros (154 repas à 3.32 euros le repas)

	1^{er} trimestre - 69 jours sept-décembre 2024	2^{ème} trimestre- 51 jrs janvier - mars 2025	3^{ème} trimestre-34 jrs avril – juin 2024
Montant de la demi-pension 5j	229.08 euros	169.32 euros	112.88 euros

DEMI PENSIONNAIRE 3 JOURS (32 semaines jusqu'au 6 juin 2024) - 350.61 euros (93 repas à 3.77 euros le repas)

	1^{er} trimestre -42 jours sept-décembre 2023	2^{ème} trimestre- 30 jrs janvier - mars 2024	3^{ème} trimestre – 21 jrs avril – juin 2024
Montant de la demi-pension 3j	158.34 euros	113.10 euros	79.17 euros

TICKET – LYCEE uniquement

4.22 euros par repas

TARIFS COMMENSAUX

	2024-2025
Tarif 1 : indice majoré < 420	3.32 €
Tarif 2 : indice majoré compris entre 420 et 479	4.65 €
Tarif 3 : indice supérieur à 479	5.73 €

- **REPAS HOTE DE PASSAGE PARTICIPANT A LA VIE DE L'EPLÉ**

Coût par repas : 5.87 euros

- **CAFE D'ACCUEIL**

Tarif café avec viennoiseries : 1.75 euros

- **CARTE DE CANTINE**

Coût unitaire carte de cantine Myfare : 5.50 euros

- **CARNET DE LIAISON**

Coût unitaire 3 euros

- **DEGRADATIONS DIVERSES**

Manuel scolaire : coût du rachat d'un manuel neuf après remise éditeur en cas de non restitution ou d'ouvrage non distribuable à un autre élève

5 euros pour toute dégradation nécessitant une intervention avant la nouvelle distribution

Clef d'ascenseur en cas de non restitution : 4 euros

Frais d'envoi en recommandé dans le cadre du recouvrement des créances : cout de l'envoi postal

Dégradations diverses : facturation du montant du devis de remise en état